

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Starcin Holding France SAS », une filiale intégralement détenue par la « Compagnie de Saint-Gobain SA », du contrôle exclusif des sociétés « Fosroc Top One », « Fosroc Top Two » et « Fosroc Supply FZE » filiales intégralement détenues par la société « Fosroc Group Holdings Limited », à travers l’acquisition de 100% de leurs capitaux sociaux et des droits de vote y associés

Conformément à l’article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l’article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu’ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l’opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l’opération envisagée.

La publication de ce communiqué n’atteste pas de la complétude du dossier prévue à l’article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l’application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu’ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L’acquéreur :** « Starcin Holding France SAS » ;
- **Les cibles :**
 - Fosroc Top One;
 - Fosroc Top Two;
 - Fosroc Supply FZE.

Nature de l’opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Distribution de mortiers secs prêts à l’emploi

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 septembre 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise par la société « Starcin Holding France SAS », filiale intégralement détenue par la « Compagnie de Saint-Gobain SA », du contrôle exclusif des sociétés « Fosroc Top One », « Fosroc Top Two » et « Fosroc Supply FZE », filiales intégralement détenues par « Fosroc Group Holdings Limited », à travers l'acquisition de 100% de leurs capitaux sociaux et des droits de vote y associés.

« Starcin Holding France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français immatriculée sous le numéro 829 022 698 au R.C.S. de Nanterre, dont le siège social est situé Tour Saint-Gobain, 12 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie, France;

« Compagnie de Saint-Gobain SA » est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à Tour Saint-Gobain, 12 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie, France. Elle fabrique et fournit une large gamme de matériaux de construction.

« Fosroc Top One Limited », une société à responsabilité limitée constituée en Angleterre, dont le numéro d'enregistrement est 05279409, et dont le siège social est situé à Drayton House Drayton Manor Business Park, Coleshill Road, Tamworth, Staffordshire, Angleterre, B78 3XN, est une société holding.

« Fosroc Top Two Limited », une société privée à responsabilité limitée constituée en Angleterre, dont le numéro d'enregistrement est 05278159, et dont le siège social se trouve à Drayton House Drayton Manor Business Park, Coleshill Road, Tamworth, Staffordshire, Angleterre, B78 3XN, est une société holding.

« Fosroc Supply FZE », une société à responsabilité limitée à actionnaire unique constituée aux Émirats arabes unis, dont le numéro d'enregistrement est 726, et dont le siège social se trouve au Bureau n° LB 14328, P.O. Box 17931, Jebel Ali, Dubaï, Émirats arabes unis, est une société qui fabrique et fournit des produits chimiques de haute performance et à faible volume pour l'industrie de la construction, avec un accent sur les produits de matériaux de construction et les produits chimiques pour la construction, y compris les adjuvants chimiques.

Fait à Rabat le 05 septembre 2024.